

Nantes, le 28 novembre 2015

Madame, Monsieur,

L'accès à la santé constitue l'un des droits de l'homme les plus précieux. Nous avons la chance en France de disposer d'un modèle protecteur et universel, auquel les Français sont attachés, même s'il reste perfectible sous bien des aspects.

Je sais aussi les inquiétudes qui sont celles de nombreux professionnels de santé, et je salue le courage, le dévouement et le professionnalisme dont ont fait preuve médecins, infirmières, secouristes...pour prendre en charge les victimes des attentats du 13 novembre dernier.

Permettre à tous les habitants des Pays de la Loire d'accéder à des services de santé de qualité constitue un défi de société majeur, d'autant plus dans une région attractive qui voit sa population croître. C'est un enjeu de solidarité, un gage de qualité de vie, un vecteur d'aménagement et d'attractivité des territoires.

C'est également un gisement pour le développement économique de la région, un secteur créateur d'emplois au sein des professions de santé, de services à la personne, et pour les entreprises, par exemple celles de la silver économie, autrement appelée économie du bien vieillir.

C'est pour cela que **je souhaite impulser une dynamique, et soutenir les acteurs locaux**, à commencer par les professionnels de santé, pour relever collectivement ce défi.

Depuis 2004, sous l'impulsion de Jacques Auxiette, la Région a mené une politique particulièrement volontariste en matière de santé, avec le soutien à la création de près de 50 maisons de santé et des milliers de places ouvertes en formations sanitaires et sociales.

Je veux également évoquer la gratuité de la formation pour les aides-soignant(e)s (6 000 euros par étudiant, financés à 100% par la Région) et la prise en charge quasi intégrale de la formation d'infirmier (7 500 euros par étudiant), pour un effort global de 40 millions d'euros par an pour la Région.

Je pense également à l'ouverture de la cité de la formation santé-social Marion Cahour à Rezé inaugurée à la fin de l'année 2014. Enfin, parce qu'une politique de santé publique ne se limite pas aux soins, mais comprend également la prévention, le Pack pour l'autonomie des 15-30 ans participe à l'amélioration de la santé des jeunes, avec 25 000 bénéficiaires de la complémentaire santé et 7 000 bénéficiaires du pass prévention contraception chaque année.

Mais face à la désertification médicale, au départ en retraite de nombreux professionnels de santé, au développement de nouvelles pratiques professionnelles, d'offres et de services de santé, ou encore au vieillissement de la population, **nous devons amplifier notre action.**

Pour donner à tous la possibilité d'accéder près de chez soi à une offre de soins de qualité, **je maintiendrai l'aide régionale à la création de maisons de santé, en visant l'objectif de 50 nouvelles maisons de santé, tout en accompagnant la mise en place d'une offre dédiée aux personnes âgées avec la présence de professionnels qualifiés au sein de ces structures.** Cela permettra de mieux coordonner les parcours de soins, y compris en lien avec les hôpitaux et les mutuelles, les services aux personnes, et de développer l'e-santé, notamment la télémédecine.

La Région mettra en œuvre un programme d'action santé-longévité dans tous les territoires, en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé, qui fédérera les collectivités locales, les professionnels de santé et le monde mutualiste associatif. Il portera notamment sur l'offre de soin, l'attractivité des professionnels de santé, les actions de prévention, les enjeux santé environnement et l'accompagnement de l'autonomie des seniors.

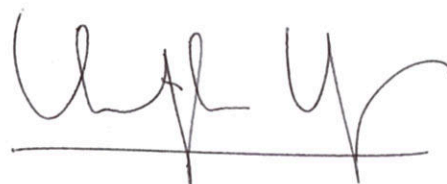
Dans le cadre des formations sanitaires et sociales dispensées par la Région (8000 élèves et étudiants formés chaque année), **les futurs professionnels de santé bénéficieront de formations de qualité,** notamment pour prendre en charge les nouveaux enjeux tels que le vieillissement. **Un dialogue sera engagé avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour augmenter le nombre de places en formations sanitaires et sociales,** afin de garantir la présence de professionnels qualifiés partout où cela est nécessaire.

Pour stimuler l'émergence de services et de produits adaptés à la prise en charge du vieillissement, les missions du Gérontopôle et de la Maison régionale de l'autonomie et de la longévité seront développées.

La Région soutiendra le secteur associatif et jouera son rôle d'animation de la filière, notamment des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui interviennent dans les domaines de la santé et des solidarités.

Enfin, j'agirai pour améliorer la qualité de l'environnement au quotidien et réduire les pollutions de toutes sortes, qui ont des incidences sur la santé, avec la mise en œuvre d'un plan régional de prévention santé publique eau, air, alimentation, ou encore l'adoption d'un plan régional Amiante, le développement des transports collectifs, l'accompagnement des mutations du secteur agricole, le soutien à une alimentation de qualité, à commencer par les établissements scolaires, et le maintien des dispositifs de prévention, notamment dans le cadre du Pack 15-30.

Espérant pouvoir continuer avec vous à agir pour préserver la santé des habitants des Pays de la Loire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned above a solid horizontal line.

Christophe Clergeau